Envoyé en préfecture le 23/01/2026
Reçu en préfecture le 23/01/2026
Publié le
ID : 035-213500127-20260121-210120263-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BAIN DE BRETAGNE

	Le 21 janvier 2026, à 19 heures, le conseil municipal, légalement convoqué le 14 janvier 2026, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Myriam GOHIER, Maire.
Nombre de conseillers en exercice : 29 **Nombre de présents : 19** **Puis 20 à compter du point 2** **Puis 21 à compter du point 3**	**Etaient présents** : MME GOHIER, MM JUGAN, LECLERC MMES, BRIAND, ROUXEL, M PASDELOU, MME LESUR, MM BRIZARD, THEBAULT, MMES DUGUEST (à partir du point 2), MANCEAU, MM GEFFRAY, BENOIST (à partir du point 3), CHERON, GUIHEUX, BAZIN, CONNEAU, RESCAN, MME SOULIMAN, M OLMETA, MME MOUCHERE formant la majorité des membres en exercice. **Absents représentés :** MME LE GALL-LE BLEIZ, MM, DANION, DUFRESNE.
Nombre de votants : 22 **Puis 23 à compter du point 2** **Puis 24 à compter du point 3**	**Pouvoirs :** MM JUGAN, PASDELOU, RESCAN. **Absents excusés** : / **Absents** : MM BODIN, MMES CHASSAT, GOURVEZ, MM TRIHAN, ROSE. Monsieur Jean-Michel CHERON a été élu secrétaire de séance.

3. DEMANDE DE SUBVENTION DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX 2026 ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE NOUVELLE ECOLE HENRI GUERIN

Rapporteur : Myriam GOHIER

Les travaux de construction de la nouvelle école Henri Guérin s'achèveront au 1er semestre 2026 pour une ouverture en principe à la rentrée de l'année scolaire 2026-2027. Il convient pour préparer cette ouverture de doter cet équipement et les classes de matériel informatique et de vidéo-projection permettant l'enseignement dans de bonnes conditions. Du matériel sera transféré de l'ancienne école, considérant qu'il ne sera conservé que l'équipement permettant ce réemploi et notamment en matière de sécurité informatique.

Il est envisagé principalement l'acquisition de 7 vidéoprojecteurs interactifs, de 18 PC principalement pour les enseignants et le fond de classe pour les élèves. Est prévue également une « classe mobile » consistant en un chariot avec 16 PC portables. Cet outil apporte de la souplesse au niveau de la contrainte de la gestion des salles informatiques offrant plus de possibilités pour la prise en compte de la diversité des besoins éducatifs des élèves et le travail en petits groupes.

Le coût prévisionnel est estimé, sur la base de devis, à 39 671.21 € HT. Il comprend la fourniture et l'installation des matériels susvisés, licences et logiciels associés, connectique et câblage, réseau etc...

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Envoyé en préfecture le 23/01/2026
Reçu en préfecture le 23/01/2026
Publié le
ID : 035-213500127-20260121-210120263-DE

DEPENSES	Montant HT
Fourniture et installation de matériel informatique	36 174.89 €
Fourniture de matériel réseau et installation et configuration des accès	3 496.32 €
Total Dépenses	39 671.21 €
RECETTES	**Montant HT**
DETR 25 %	9 917.80 €
Autofinancement	29 753.41 €
Total Recettes	39 671.21 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- approuve la réalisation du projet présenté estimé à 39 671.21 € HT
- approuve le plan de financement exposé
- autorise le Maire à solliciter une subvention de l'Etat au titre de la DETR

Décision

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

-approuve la réalisation du projet présenté estimé à 39 671.21 € HT
- approuve le plan de financement exposé
- autorise le Maire à solliciter une subvention de l'Etat au titre de la DETR

votant(s) (présents et pouvoirs) : votes pour : 24

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Myriam GOHIER.

MAIRIE DE BAIN DE BRETAGNE